

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an mil neuf cent soixante quatre vingt seize, le 31 MAI à 20 heures.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

SUBVENTIONS POUR LES

"VOYAGES" effectués

dans le cadre scolaire

Date de convocation du Conseil municipal : 24 mai 1996

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux.

ABSENTS : MM. Néant

M. lle JAFFRE Marie-Noëlle

a été élu secrétaire.

Mr le Maire fait part aux Conseillers Municipaux des demandes de participations financières présentées par les écoles publiques et privées du secteur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une somme de 200 F à chaque élève habitant sur la commune qui effectue un voyage scolaire durant l'année 1996.

Cette participation communale :

- sera versée aux parents ou à l'école.
- est limitée à un voyage par an,
- sera versée pour un séjour de 48 heures minimum.

les crédits sont prévus à l'article 657 "subventions" du budget primitif.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

